

ENGAGEMENT DU RÉFÉRENT PROFESSIONNEL DES HEURES DE MISE EN PRATIQUE HEBDOMADAIRES

FORMATION D'AUXILIAIRE DE BIBLIOTHÈQUE

SESSION 2025/2026

Vous avez accepté d'être le/la référent.e professionnel.le, d'un.e apprenant.e ABF pendant son année de formation.

Pour rappel :

La formation ABF comporte un minimum de 200 heures de cours sur une année scolaire et implique, pour tout apprenant, d'être en poste, à titre salarié ou bénévole, au moins 10 heures par semaine, de manière à ce qu'il/elle puisse mettre en pratique les enseignements dispensés au cours des journées de formation.

Afin que cette année de formation ABF se passe au mieux pour l'apprenant.e et pour l'établissement au sein duquel il/elle exercera les fonctions d'auxiliaire de bibliothèque pendant toute la durée de la formation, nous nous permettons de vous rappeler les modalités selon lesquelles vous devrez assurer votre fonction, telles qu'établies, dans le respect de notre cadre pédagogique, par la commission formation de l'ABF.

Il appartient au/à la référent.e professionnel.le, de s'assurer que l'apprenant.e ABF soit en situation de remplir des missions en lien avec le référentiel de la formation, disponible sur notre site :

- a) Accueillir les usagers, leur présenter la bibliothèque (ou le centre de documentation) et son règlement, faire des inscriptions, renseigner à partir du portail ou du SIGB (premier degré de renseignement) ;
- b) Gérer, en équipe, les espaces et la coexistence de publics différents ;
- c) Orienter les usagers au sein des collections. Connaître les ressources numériques et savoir les présenter (et in fine les utiliser) ;
- d) Préparer et assurer une animation ;
- e) Participer au circuit du document. Assister à une réunion d'acquisitions. Repérer les sources critiques. Mettre un document à l'exemplaire. L'indexer (Dewey). Participer à la mise en valeur d'un document - rédaction de coups de cœur, mise en valeur in situ et sur le portail...

Il est important que l'apprenant.e ABF apprenne, au cours de l'année, à travailler en équipe et en vienne à mesure les enjeux de la lecture publique. C'est en côtoyant des professionnels chevronnés, impliqués, qu'il/elle y parviendra.

Nous sommes conscients du fait que, selon la nature de l'établissement, les conditions de travail diffèrent sensiblement et nous vous remercions de faire le maximum pour que l'apprenant.e que vous accompagnerez bénéficie au mieux de son expérience professionnelle.

Dans le cas où vous rencontriez un problème, de quelque nature que ce soit, dans le cadre de votre encadrement, n'hésitez pas à contacter les responsables du site de formation et/ou les membres de la commission formation.

Vous aurez à remplir, à la fin du deuxième trimestre 2026, une grille d'évaluation. Elle vous sera envoyée accompagnée de consignes pour la remplir. Elle vous permettra d'évaluer les compétences acquises lors de ces heures de mise en pratique ; cette évaluation fait partie de la note finale pour valider la formation. Dans le cours de l'année, il conviendra de faire le point avec l'apprenant.e, autant de fois que souhaité par vous. La grille d'évaluation constitue une aide méthodologique sur laquelle vous pourrez vous appuyer pour ce point d'étape.

La commission formation et les équipes pédagogiques vous remercient et se tiennent à votre disposition pour échanger avec vous tant sur les aspects professionnels que sur les aspects administratifs.

Engagement du/de la référent.e professionnel.le :

Je, soussigné.e

travaillant à

m'engage à accompagner toute au long de sa formation ABF (nom de l'apprenant.e) dans le respect des modalités décrites dans le présent document.

Fait à

Le

Signature